

Appel à propositions d'animations en vue de l'événement « Pays de la Loire Grandeur Nature » 2023

Introduction

Après quatre éditions qui ont rencontré un franc succès malgré le contexte de la crise sanitaire qui a impacté la tenue des événements, la manifestation régionale « Pays de la Loire Grandeur Nature » est devenue un rendez-vous important pour les passionnés ou non de nature et de patrimoine au sens large. Ainsi, l'année dernière, plus de 300 événements (sorties natures, expositions, conférences, spectacles, opérations de sciences participatives, visites de sites naturels...) ont été organisés sur l'ensemble du territoire et ont mobilisé plus de 4000 ligériens.

Un grand merci à eux et aux 66 structures partenaires qui se sont mobilisées pour faire de cette quatrième édition un véritable succès !

En vue de l'édition 2023 de cette manifestation, la Région Pays de la Loire et le GRAINE Pays de la Loire lancent un nouvel appel à propositions pour identifier les animations à renouveler en mai 2023, recenser de nouvelles propositions à déployer et mobiliser les forces motrices souhaitant se joindre à la planification de cet événement.

1 Nature et enjeux de l'appel à propositions

« Pays de la Loire Grandeur Nature » est un événement tourné vers le grand public dont l'objectif est de sensibiliser les citoyens aux enjeux de biodiversité, de faciliter l'accès à l'information sur la nature et de favoriser la mobilisation des ligériens, notamment par le biais des démarches participatives. Coup de projecteur sur le travail des structures qui font de la biodiversité et de l'éducation à l'environnement leur quotidien, ce temps fort vise aussi à fédérer à l'échelle régionale un réseau d'acteurs complémentaires pour faire connaître et valoriser la diversité des initiatives en la matière.

La campagne de communication, qui sera déployée à cette occasion par les services de la Région et le Réseau GRAINE Pays de la Loire, offre l'opportunité de renforcer la portée des messages à faire passer et de toucher un large public. Dans cette optique, les approches innovantes et originales pour parler de la biodiversité seront à privilégier. Les propositions parvenant à établir les liens entre nature et culture, nature et patrimoine, nature et savoir-faire, nature et arts numériques, ont toute leur place dans cette programmation. De même, pour cette 5e édition, les approches participatives encourageant la mobilisation citoyenne seront particulièrement encouragées et valorisées.

2 Structures concernées

La cinquième édition de **Pays de la Loire Grandeur Nature se déroulera sur 1^{er} au 31 mai 2023**. Toutes les structures et acteurs de la gestion des milieux naturels ou de la sensibilisation à l'environnement peuvent contribuer à cette édition en proposant un projet d'animation à destination du grand public sur cette période. L'appel à propositions vise notamment :

- Les associations de protection de l'environnement, de gestion des milieux naturels, de suivi de la biodiversité, d'éducation à l'environnement ou au développement durable... ;
- Les collectivités territoriales et leurs groupements (communes, EPCI, syndicats ou départements...) souhaitant faire valoir leurs actions auprès du grand public, mettre en valeur les richesses de leurs milieux naturels, impliquer les citoyens dans des démarches de sciences participatives... ;
- Les structures gestionnaires de Parcs naturels régionaux ou Réserves naturelles régionales proposant des animations sur leurs territoires ;
- Des services de l'Etat ou établissements publics gestionnaires ou propriétaires d'espaces naturels ;
- Des entreprises privées dont la sphère d'action concerne la gestion des milieux naturels ou ayant initié des démarches particulières autour de la biodiversité ;
- Des compagnies ou associations proposant des interventions artistiques ou des animations ludiques autour de la nature et de la biodiversité ;
- Des agriculteurs, producteurs ou forestiers souhaitant faire valoir des actions spécifiques de préservation de l'environnement au travers d'animations à titre gratuit et sans action à vocation commerciale (vente de produits...) ;
- Des établissements scolaires dont les actions et les domaines de compétences touchent à la sphère de la gestion des espaces naturels.
- Les structures animatrices des sites Natura 2000.

3 Nature des projets éligibles

Les structures souhaitant intégrer la programmation de « Pays de la Loire Grandeur Nature 2023 » devront proposer une ou plusieurs animations au cours du mois de mai 2023 sur le territoire régional. Le dépôt des propositions se fera en ligne via [l'open Agenda du GRAINE Pays de la Loire sur la période de janvier/février](#) [Une aide en ligne est consultable](#) pour la publication d'événements sur cet open agenda.

- Les structures peuvent présenter plusieurs projets au cours du mois de mai 2023 ou réitérer plusieurs fois une même animation.
- Les projets déjà intégrés dans une autre programmation (programme de sorties natures départementales, programmation annuelles d'une association, tournée d'une compagnie...) peuvent être intégrés à la programmation de Pays de la Loire Grandeur Nature.
- Pour faire de Pays de la Loire Grandeur Nature un événement accessible, les sorties gratuites ou à un faible coût sont favorisées.

4 Procédure et sélection des projets

Les propositions déposées en ligne doivent préciser les aspects techniques et logistiques de l'animation :

- Titre de l'animation ;
- Description courte sur le format suivant « Une animation proposée par [nom de la structure organisatrice] – Pays de la Loire Grandeur Nature » ;
- Mots clés
- Description de l'animation
- Conditions de participation et tarifs
- Age du public cible
- Outils d'inscription (mail, téléphone, site internet)
- Accessibilité particulièrement
- Localisation et coordonnées GPS de l'événement
- Date et horaires (si plusieurs sessions, renseigner les différents horaires dans le calendrier d'un même événement) ;
- Localisation et coordonnées GPS du lieu de rendez-vous ;
- Matériel à apporter ;
- Nombre de places maximal ;
- Illustration à présenter sur le site internet en indiquant les crédits photographiques.

Seules les propositions dûment complétées seront prises en compte. Les propositions seront analysées par le GRAINE Pays de la Loire et par la Région pour identifier les projets novateurs et innovants à mettre en avant.

5 Calendrier

- Janvier - mars 2023 : Dépôt des propositions par les structures organisatrices [sur l'Open Agenda du GRAINE Pays de la Loire](#) ;
- Début mars 2023 : Analyse des propositions par le GRAINE et la Région pour une formalisation de la programmation 2023 ;
- 15 mars 2023 : Lancement de la campagne de communication ;
- Mai 2023 : Mise en œuvre de l'édition 2023 de Pays de la Loire Grandeur Nature